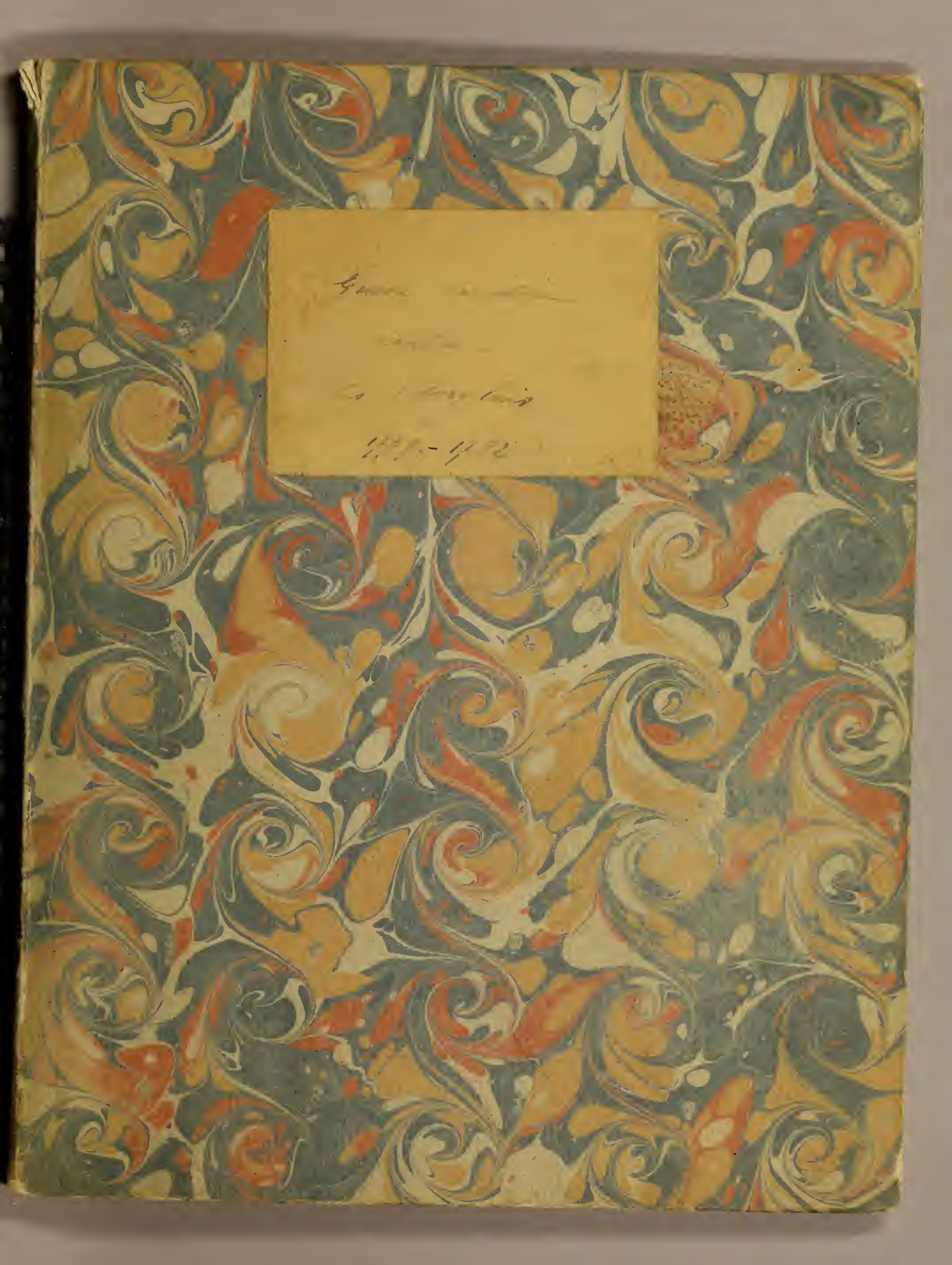


(16)



RELATION DE LA PRISE
DES FORTS DE *MANCHACK*, DE *BATON-ROUGE* ET DE *PAINMOORE*,
Appartenants aux Anglois.

Extrait de la Gazette de Madrid du 31 *Décembre* 1779.

ON a appris par un Courrier extraordinaire dépêché du Ferrol, que le 21 de ce Mois la Frégate-courriere de Sa Majesté, nommé le *Cortès*, y est arrivé de la Havanne, d'où elle est partie le 15 de Novembre avec les paquets pour le service du Roi & la correspondance du public. A bord de cette Frégate est venu D. Joseph Valiere, Officier réformé des Troupes de Sa Majesté Très-Chrétienne, qui a apporté de la Nouvelle-Orléans plusieurs drapeaux pris aux Anglois, dans une expédition que le Brigadier D. Bernardo de Galvez, Gouverneur de la Louisiane, a heureusement conçue & exécutée contre les établissemens & forts que les Anglois possédoient sur les bords du fleuve Mississipi, & dans laquelle il s'est rendu maître de trois forts, d'où il les a délogés entiérement, en leur faisant un grand nombre de prisonniers.

Par les Lettres qui sont arrivées, le Roi a reçu, concernant cet événement, les détails aussi importants que satisfaisans, dont voici la substance :

Le Gouverneur de la Louisiane ne fut pas plutôt informé de la rupture entre l'Angleterre & l'Espagne, qu'il conçut l'idée de former quelqu'entreprise contre les établissemens de cette Puissance ennemie dans son voisinage. Avec ce dessein, il se rendit le 7 Août dans les districts de son Gouvernement, occupés par les Allemands & Acadiens sur les bords de ce fleuve, afin de lever autant de Milices & de Volontaires qu'il lui seroit possible, & il laissa à la Nouvelle-Orléans les ordres nécessaires ; pour que les Troupes & les habitans qu'il avoit rassemblés, se missent en marche le même soir pour le suivre. Toutes ces troupes se montoient à 667 hommes ; savoir, 500 de vieux Corps ; & dans ce nombre 300 Recrues, 20 Carabiniers, 60 Miliciens, 80 Mulâtres & Nègres libres, & 7 Américains volontaires. Ce nombre s'accrut dans la marche, de 600 hommes de toutes castes &

plusieurs Barques avec plus de 50 Mariniers.

On jugera combien cette entreprise étoit nécessaire, & avec quel bonheur on en a saisi le moment, par le contenu de deux lettres interceptées depuis aux Anglois par D. Bernardo de Galvez. Comme elles sont très longues & qu'elles roulent sur divers autres objets étrangers à celui dont il s'agit ici, on se contentera d'en rapporter la substance. Une de ces lettres a été écrite le 9 Septembre par l'ordre du Major-général Campbell, & l'autre le premier Octobre, par le Brigadier Stuart : elles sont adressées toutes deux au Capitaine Forstel, Commandant du fort de *Panmure* & du district de *Natchez* : il lui est ordonné de se tenir prêt, avec sa Compagnie & les habitans des environs, pour aller joindre à *Manchack* le Lieutenant-colonel Dickson, Commandant du fort de *Bâton-rouge*, afin d'agir de concert, *contre les perfides & implacables ennemis*, (les Espagnols), & on l'informe des préparatifs de ces deux Chefs de sa Nation, pour surprendre, par des hostilités, les mêmes Espagnols, avant que la déclaration de guerre puisse être venue à leur connoissance, dans cette vue ils masquoient leurs préparatifs de divers prétextes, prétendant qu'ils ne regardoient uniquement que les Illinois. Il y est question pareillement de leurs manœuvres & de leurs suggestions auprès de la Nation des *Chatcas* & autres Indiens sauvages, pour les attirer dans le parti Anglois, & les engager à frapper sur les Espagnols, en leur promettant pour unique récompense, tout le butin qu'ils pourroient faire. Ces traits prouvent avec quelle mauvaise foi agissoient les Chefs Anglois dans ce pays, pour commettre des hostilités contre la province de la Louisiane. C'est donc avec grande raison qu'on se félicite de les avoir prévenus & attaqués sur leurs propres établissemens, en faisant ainsi avorter le projet qu'ils avoient de tomber à l'improviste sur les nôtres.

Le Roi n'a pas été plutôt informé de ces détails, que Sa Majesté a manifesté une extrême satisfaction de la conduite de D. Bernardo de Galvez ; & pour marquer le cas qu'Elle fait d'un si important service, Sa Majesté l'a élevé au grade de Maréchal-de-camp de ses Armées.

Permis d'imprimer & distribuer ; à Caen ce 18 Janvier 1780. Signé, DAIGREMONT.

